

Règles de sécurité à bord

Ces règles doivent être impérativement respectées pour assurer votre sécurité et votre confort.
En mer l'environnement est plus instable qu'à terre et nécessite de conserver sa lucidité et ses capacités.
Votre expérience n'en sera que meilleure.

1. Pour monter à bord, je sais nager et j'ai plus de huit ans. Si je n'ai pas encore 18 ans, je suis sous l'entière responsabilité de mes parents et je porte mon gilet.
2. Pour ma santé, j'informe avant de monter sur le bateau en cas d'éventualité, de mon mal de mer, de mes prédispositions aux allergies ou aux malaises et des événements médicaux importants ou récents vécus.
3. Je me déplace calmement à bord, jamais je ne cours et je conserve toujours une main accrochée pour assurer mes déplacements sur le pont et en cabine, je ne saute pas sur le filet avant.
4. Quand le bateau se déplace, je reste assis à l'intérieur du cockpit ou du carré, je ne me déplace pas et je porte ma brassière de sécurité si l'état de la mer l'exige.
5. Pour éviter tous risques de chute, de blessure contre des éléments immergés ou d'hydrocution, je ne saute jamais du bateau, je descends par l'échelle et j'habitue mon corps à la température de l'eau.
6. Je ne bois pas l'eau en provenance des cuves d'eau douce du bateau qui sont impropres à la consommation alimentaire.
7. Je me protège du soleil en limitant mon exposition et en utilisant seulement des crèmes solaires à base d'eau ou de lait. Les huiles bronzantes et autre monoï sont formellement interdits.
8. Je protège le milieu maritime en ne jetant jamais rien par-dessus bord ou aux toilettes, je respecte le cahier des charges de chaque site visité.
9. Je dispose gratuitement d'accessoires de loisirs maritimes, je respecte la réglementation en vigueur attachée à leur utilisation, je porte mon gilet. Je nage ou utilise le paddle dans la limite des 300 mètres du littoral.
10. Je ne me drogue pas, les stupéfiants sont interdits et si j'ai plus de 18 ans j'ai une consommation d'alcool modéré et conforme aux lois appliquées à terre.
11. Je respecte le matériel et les personnes à bord, tous dommages de ma responsabilité entraîneront des conséquences financières et/ou pénales pour moi.
12. En cas d'urgence, je dispose à tout moment du numéro « 196 » par téléphone gsm et du canal VHF « 16 » pour contacter le CROSS MED La Garde.